|  |
| --- |
| **CONSEIL D’ADMINISTRATION** **POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU 20 JUIN 2024** |

Le conseil d’administration (CA) du Collège s’est réuni presque au complet (certains membres étant présents en personne et d’autres virtuellement) le 20 juin 2024. M. Peter Christensen, directeur adjoint, Admissibilité, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a assisté à la réunion en tant qu’observateur ministériel conformément à l’article 76 de la Loi sur le Collège.

Le CA a approuvé les points d’intérêts suivants pour les titulaires de permis :

* Modifications à la Politique sur l’admissibilité à la catégorie de permis N3 – pratique sans restriction à titre de CRIC-CISR sur recommandation du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC). Ces modifications mettent fin aux voies ÉRA et hybride et fournissent des précisions quant aux exigences de l’examen menant à la spécialisation.
* Approbation du budget pour l’exercice financier 2025 qui soutient les initiatives décrites dans le Plan stratégique et alloue des ressources financières aux priorités et objectifs clés de l’organisme pour l’exercice financier à venir.

Parmi les autres points abordés devant le CA, notons :

* Une mise à jour des progrès accomplis dans l’atteinte des objectifs du Plan stratégique 2023-2025;
* Une discussion sur l’élaboration des Règlements administratifs du Collège;
* Un examen des résultats financiers pour l’exercice ayant pris fin le 31 mars 2024;
* Une présentation de la campagne du Collège pour le Mois de la prévention de la fraude, qui incite le public à vérifier le statut des titulaires de permis dans le Registre public.

Le procès-verbal de la réunion du CA sera disponible dans son intégralité sur le site Web du Collège lorsque le CA l’aura approuvé à sa prochaine réunion du 26 septembre 2024.

Les réunions du CA du Collège sont ouvertes aux membres du public et aux titulaires de permis qui souhaitent y assister. La prochaine réunion a été fixée au 26 septembre 2024.